



**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°10**  
**Réunion télématique du 25 Mai 2020 à 19h00**

**Présents par Skype** : Pierre Vouillot, Jean-Michel Ficheux, Daniel Maisonnial. Jean-Claude Savoy, Nathalie Turin, Jeannine Druet, Corinne Lafitte.

**Invité** : François de Tschudy,

**1. Organisation Assemblée Générale Ligue du 4 Juillet 2020.**

Notification de l'Assemblée Générale Ligue envoyée ce jour.

A priori zoom serait utilisable même si la Ligue doit prendre un abonnement personnel pour 1 mois si celui de la FFVolley n'est pas utilisable.

Pour les votes, Jean-Michel se renseigne sur les conditions d'utilisation du logiciel Néovote, sachant qu'il ne sera pas possible d'ajouter ou de modifier les sujets à voter en cours d'AG. Tout doit être défini à l'avance.

Les sujets qui seront à voter sont :

- Le Rapport moral
- Les Finances
- Le Projet sportif
- Les Evolutions arbitrales, s'il y en a.

Pas de vœux de clubs à voter cette année.

Les rapports d'activité et les projets des commissions sont à renvoyer au secrétariat pour le 8 juin 2020 afin d'être validés par le prochain CODIR du 11 Juin 2020 avant diffusion aux clubs avec les documents de l'AG.

**2. Commission sportive projet saison prochaine**

Les clubs ont jusqu'au 31 Mai pour confirmer leurs droits sportifs, et jusqu'au 20 juin pour confirmer leurs engagements.

- **Date d'approbation : 08/06/2020**
- **Date de diffusion : 11/06/2020**
- **Auteur : Corinne Lafitte**

Aujourd'hui, au niveau national :

- Chambéry en N3 Filles et Vilette N2 Filles ne se sont pas encore engagées.
- Annecy en N3 Garçons et Annemasse en N3 Filles ne repartent pas en national et sont remis à la disposition de la ligue.

Aujourd'hui, au niveau régional :

- Vichy et Annecy ne repartent pas en régionale Filles.

Côté Comités Départementaux :

- Drôme-Ardèche et Haute-Savoie n'ont pas envoyé leurs équipes accédantes.
- Rhône, en cas de places supplémentaires est prêt à proposer le 2<sup>ème</sup> par dérogation par rapport à la pandémie si les clubs sont d'accord pour monter.
- Loire est intéressé par une place supplémentaire en masculin.

### **3. Projet Sportif Fédéral (PSF) : Point Régional**

Enveloppe PSF répartie entre les comités départementaux et la Ligue.

24 Clubs dont 6 CD et la Ligue ont fait des demandes.

Cette année l'enveloppe initiale est de 115 308 €, répartie en :

- 64 761 € pour les instances sportives et
- 50 547 € pour les clubs.

Enveloppe supplémentaire de 5 094 € en direction des clubs.

Soit une subvention globale de 120 402 € avec une augmentation de 5,74% vers les clubs par rapport à l'année dernière.

Les clubs recevront par l'ANS (Agence Nationale du Sport) les montants alloués.

### **4. Geste auprès des clubs suite à la pandémie**

Certains clubs se demandent si les instances vont faire un geste suite à la pandémie.

Première chose établir le bilan de fin de saison de la Ligue, en fonction de ce dernier, différentes pistes seront étudiées.

### **5. Questions diverses**

- Annecy en grande difficulté financière demande de l'aide à la Ligue. Une rencontre va être organisée pour comprendre leurs difficultés et analyser ce qui est envisageable.
- Décès de Mme Stéphanie Beaumont, arbitre licenciée à St Martin d'Hères, une communication va partir vers tous les arbitres.
- Services Civiques déjà une dizaine de demandes pour 8 postes. Les clubs doivent contacter Daniel Maisonnial avant fin Juin, pour un démarrage au 1<sup>er</sup> septembre.
- Situation des salariés : En attente de la communication du gouvernement sur les suites à donner.

### **6. Dates à retenir**

- ✓ Retour des rapports des commissions pour le 8 Juin au plus tard.
- ✓ Prochain Comité Directeur le 11 Juin 2020 par visioconférence.
- ✓ Assemblée Générale Ligue : 4 juillet 2020 par visioconférence

La séance est levée à 20h40.

Secrétaire Générale,  
Corinne LAFITTE